

« *Le futur est déjà présent...* » dans les territoires

En premier le constat :

Dans le domaine des énergies renouvelables, on observe déjà depuis plusieurs années l'émergence de mutations à l'oeuvre dans les territoires ruraux. Tout d'abord en ce qui concernait l'implantation de projets éoliens et photovoltaïques, mais également dans l'utilisation de la biomasse.

S'il s'agissait souvent de projets « opportunistes », particulièrement pour l'éolien, on pourra cependant l'entendre dans un sens positif pour les projets de méthanisation. Ces projets ont eu généralement pour origine les réflexions des agriculteurs qui perçoivent dans ces équipements la possibilité de valoriser certaines ressources des exploitations. Concernant la méthanisation, en Aveyron, une quinzaine de projet à des échelles locales ont été initiés dans une logique d'équilibre financier en relation avec les obligations de mise aux normes européennes.

La publication récente du rapport « **vers l'égalité des territoires** » remis au Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement par *Eloi Laurent (OFCE/Science Po, Stanford University)* propose en introduction comme recommandation concernant les politiques publiques de *Soutenabilité et résilience* :

« *Inscrire la transition énergétique au cœur des sentiers de développement des territoires. Fournir a tous les petits et moyens consommateurs un service de proximité.* »

Dans le chapitre IV du rapport : transition énergétique et égalité des territoires (*Gerard Magnin*) : développe cette argumentation :

« *avec la PECT et les SCRAE, les territoires ont appris à se réapproprier l'information relative aux flux énergétiques et aux émissions associées sur leurs territoires... Ils redécouvrent leurs potentiels endogènes à partir desquels ils reconstruisent une partie de leur développement... l'action locale étant la contribution du territoire aux objectifs mondiaux, européens et nationaux, en matière énergétique et climatique.* »

En second les projets

Lors de l'atelier d'Aurillac, dans l'organisation des ressources en énergie renouvelable, il est apparu comme plus que probable que les objectifs de l'état dans le domaine des projets de méthanisation ne pourront pas être atteints seulement avec des projets d'échelle industrielle.

La production d'énergie à partir de la biomasse s'appuie l'utilisation des ressources locales (bois, fumiers, lisiers, « déchets »). Il semblerait donc cohérent, suivant les recommandations du rapport sur l'Égalité des Territoires, de réintroduire cette énergie au plus près de son territoire de production.

(ainsi, en conclusion du chapitre IV : Transition énergétique et égalité des territoires – Gerard Magnin)

« ...alimenter l'économie du territoire en permettant aux collectivités et aux acteurs locaux d'investir pour exploiter les potentiels énergétiques de leurs territoires en économie d'énergie comme en ressources renouvelables.

On crée le nouveau en donnant aux territoires les capacités à être d'avantage maître de leur destin, entrepreneur du futur et lieux d'initiatives énergétiques »

Cela supposera, sans doute, une mutation intellectuelle qui consisterait à penser les réseaux de distribution à l'échelle locale même si son organisation et sa gestion reste à l'échelle nationale (industrielle).

En Aveyron l'exemple du réseau de chaleur de la commune de Cransac démontre également que les projets de réalisation d'équipement à l'échelle communale doivent s'inscrire dans une réflexion transversale qui se développe dans un projet urbain.

Pour les élus, c'est une action inscrite dans le temps : avec le projet de station thermal et touristique, la requalification des espaces publics, l'intervention d'un artiste contemporain à travers le programme « Nouveaux Commanditaires » de la Fondation de France et la création d'un lotissement « environnemental ».

Ce qui était en cause à Cransac, c'était la mutation d'un territoire. Il s'agissait d'accompagner la transformation d'un paysage industriel lié à son histoire minière des 18 et 19^{em} siècle vers la reconstruction d'un paysage et d'une identité autour d'un projet de thermalisme.

A partir de cette expérience, nous pouvons faire le constat que l'intégration territoriale des projets de méthanisation n'est pas simplement une question d'intégration paysagère, mais surtout une question d'intégration sociale et de projet « politique » :

Ce travail d'intégration devra se faire à la fois :

- En amont en ce qui concerne les procédures administratives et techniques construites pour des projets « industriels » qui devront être adaptées à l'échelle des projets émergents dans les territoires ruraux.
- En aval, en ce qui concerne les éventuels conflits ou réticences des riverains et de citoyens (on retrouvera ici l'équivalent du NIMBY). Pour cela il sera nécessaire de mettre en place les méthodes de concertation adaptée à chaque projet, à partir d'une analyse diagnostic de territoire.

C'est sans doute ici que les CAUE pourront apporter leur contribution en s'appuyant sur la connaissance des territoires acquise à travers plus de trente ans d'accompagnement des collectivités.